

COMMUNIQUE



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

2 août 2007

Réaction de l'APCM et des chambres de métiers et de l'artisanat à l'adoption du paquet fiscal

L'APCM et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat saluent l'adoption et le vote définitif du paquet fiscal qui comportent notamment des dispositions de souplesse sur les horaires de travail et sur le financement des sociétés.

Pour autant, l'APCM souligne que ces dispositions ne sont pas étendues aux entreprises individuelles qui constituent pourtant plus de la moitié des entreprises françaises et sont écartées des allègements de charges pour leurs responsables ou pour leurs financements.

Elisabeth de Dieuleveult
☎ 01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00
✉ dieuleveult@apcm.fr